

St-Maurice, le 3 juin 2014

Concours Vidéo-Jeunes

Il était une fois... Maurice

Transposer l'histoire de Maurice et de ses légionnaires dans l'actualité du 21^e siècle. C'est ce que propose un concours original mis sur pied dans le cadre du 1500^e anniversaire de l'Abbaye de Saint-Maurice. « Il était une fois... Maurice » invite les jeunes à la réalisation de mini courts métrages sur le thème du sacrifice pour une cause, ou de la confrontation entre engagement individuel et pouvoir collectif.

Participation individuelle ou en groupe, jury présidé par Denis Rabaglia, prix en espèces ou en matériel audiovisuel, diffusion sur les réseaux du 1500^e : le concours débute en juin 2014 sur le site Abbaye1500.ch où les concurrents peuvent s'inspirer (ou non !) des réalisations créées par une classe d'arts visuels du Collège de Saint-Maurice. Délai de remise des mini-courts : 31 décembre 2014.

Le thème

Vivre en phase avec son temps sans renier ses convictions, c'est le défi majeur des jeunes du 21^e siècle. Dans notre monde à dominante matérialiste, l'engagement individuel, le dépassement de soi, le refus d'un ordre jugé injuste, sont mis en évidence chaque jour. A l'ère du politiquement correct, la scène médiatique nous renvoie quotidiennement l'image contrastée d'un monde en proie à ses contradictions. Cette confrontation entre valeurs individuelles et pouvoir collectif est le thème central de notre concours vidéo réservé à la jeunesse.

Et si cela se passait à notre porte, aujourd'hui ? Rappel du fait : légionnaire engagé à servir Rome et l'empereur, Maurice est un chrétien venu d'Égypte. Arrivé en Agaune vers l'an 290 avec sa troupe, il se voit imposer un ordre inique, la mission de réprimer dans le sang le refus des chrétiens du lieu de sacrifier au culte des idoles romaines. Clause de conscience pour l'officier légionnaire ! Simple fait d'insubordination intolérable pour l'empereur qui craint la contagion de la rébellion ! Et c'est le massacre, c'est le martyre de la légion thébaine tel qu'il nous est rapporté.

Transposé en toute liberté sous l'angle de vue de l'actualité de 2015, ce drame du début de l'ère chrétienne trouve-t-il encore un écho dans notre monde actuel ? C'est ce que suggère le concours, en laissant toute liberté de création et d'interprétation aux jeunes réalisateurs potentiels.

Le concours

Le concours vidéo a été précédé d'une phase préparatoire effectué avec la collaboration d'une classes d'arts visuels (4^e année de maturité) du Collège de Saint-Maurice, sous la conduite du professeur Dominique Formaz. Cinq mini-courts de cinq minutes ont ainsi été produits sur le thème choisi. Ces réalisations seront visibles sur le site www.Abbaye1500.ch. Le but est de donner aux concurrents des exemples de film, tout en leur laissant toute latitude de choisir l'angle et la manière d'aborder le sujet.

Dès mi-juin 2014, le concours sera ouvert aux institutions d'enseignement, écoles, collèges ou groupes de jeunes, individuellement ou en groupes. Il est également ouvert à toute personne intéressée ayant moins de 25 ans révolus au 31.12.2014.

Les réalisations seront envoyées au Comité d'organisation du Jubilé jusqu'au 31 décembre 2014.

Le règlement du concours et les modalités pratiques seront à consulter sur le site www.abbaye1500.ch.

Contact : François Dayer 079 4496082